



HONORAIRES D'AGENCE AU 01.01.2019

TRANSACTIONS (à la charge du vendeur) TTC

0 €	50 000 €	6 000 €
51 000 €	100 000 €	8 000 €
101 000 €	149 999 €	7%
150 000 €	199 999 €	6,50%
200 000 €	349 999 €	6%
350 000 €	449 000 €	5,50%
450 000 €	549 999 €	5%
550 000 €	et au-delà	4,50%

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre, voire des deux.

LOCATIONS TTC

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 :
« (...) Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 loi 89-Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014) ».

Entremise	100 €	Bailleur
Constitution de dossier	2,50€/m²	Bailleur 2,50€/m² Locataire
Rédaction de bail	3,00€/m²	Bailleur 3,00€/m² Locataire
Visite	2,50€/m²	Bailleur 2,50€/m² Locataire
Etat des lieux	3,00€/m²	Bailleur 3,00€/m² Locataire
Baux professionnels et commerciaux		2 mois de loyers HT, Hors Charges Minimum de 2000€HT à la charge du preneur
Avis de valeur	150 €	



guy-hoquet.com

Guy Hoquet l'Immobilier
AGENCE SALON DE PROVENCE

65, boulevard de la République
13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04 90 56 30 94
salondeprovence@guyhoquet.com

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

AU 1er JANVIER 2020

CODE	MISSIONS	PACK PREMIUM	PACK LONGUE DISTANCE
1	Taux de gestion T.T.C (taux calculé sur le loyer annuel + charges)	6,5%	9%
2	Option G.L.I	2,60%	2,60%
3	Encaissement des loyers et caution, révision annuel du loyer, régularisation des charges locatives +TOM	Inclus	Inclus
4	Compte rendu de gérance et périodicité des règlements	Mensuel	Mensuel
5	Gestion des impayés : Relance simple Mise en demeure L.R.A.R Constitution du dossier G.L.I	Inclus Inclus 30,00 €	Inclus Inclus Inclus
6	Vérification des obligations du locataire (entretiens)	Inclus	Inclus
7	Edition du récapitulatif annuel pour la déclaration des revenus fonciers	Inclus	Inclus
8	Intervention auprès des locataires pour tout désordre et nuisance : faire exécuter les réparations urgentes	Inclus	Inclus
		Ne dépassant pas 150,00 € T.T.C	
9	Règlement des charges de copropriété et tous impôts et taxes	Inclus	Inclus
10	Représentation du bailleur aux assemblées générales et auprès des associations de défense des locataires et devant le Conciliateur du tribunal d'instance		Inclus
11	Réalisation d'une étude de marché pour travaux inférieurs à 2000€ H.T	Inclus	Inclus
12	Réalisation d'une étude de marché pour travaux supérieurs à 2000€ H.T	5 % T.T.C sur montant des txv H.T	Inclus